

Postes électifs et description des comités

(en élection le 11 septembre 2018)

N.B. Sauf indication contraire, les mandats sont d'une durée d'un an (1^{er} juillet au 30 juin)

7. Élections au bureau exécutif (7 postes) :

1. Présidence;
2. Secrétariat;
3. Trésorerie;
4. Vice-présidence aux relations de travail;
5. Vice-présidence aux affaires pédagogiques;
6. Vice-présidence à l'information et à la mobilisation;
7. Conseiller ou conseillère

8. Élections aux comités institutionnels

(présentation des comités à la page suivante) :

1. Comité des relations du travail (CRT) (4 postes).
2. Commission des études :
(mandats de 2 ans : 2018-2019 et 2019-2020)
 - o famille des Techniques physiques
 - o famille des Techniques de l'administration
 - o famille des Sciences de la nature
 - o formation générale
 - o pour le personnel enseignant
3. Comité de perfectionnement (3 postes).
4. Conseil d'administration (1 poste, 3 ans)
5. Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec (3 postes).
6. Comité consultatif de la recherche (3 postes).
7. Comité d'éthique de la recherche (3 postes en élection, 3 ans).
8. Comité diversité sexuelle et de genre (CDSG) (1 poste, 1 an).
9. Comité C'Viable (1 poste).
10. Comité du 50^e anniversaire du Cégep (2 postes).
11. Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique (inactif).
12. Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (5 postes à combler) :
 - Secteur A (mandat 2018-2019 et 2019-2020);
 - Secteur B (mandat 2018-2019 et 2019-2020);
 - Secteur C (mandat 2018-2019 - 1 an);
 - Secteur D (mandat 2018-2019 - 1 an);
 - Formation continue (mandat 2018-2019 et 2019-2020).

Comités syndicaux sur lesquels vous pouvez vous impliquer

9.1 Élection au comité de discipline (4 postes).

9.2 Nominations sur les comités syndicaux (présentation des comités à la page suivante) :

1. Comité femmes.
2. Comité LGBT et alliés.
3. Comité environnement.
4. Comité précarité.
5. Comité retraite.
6. Comité école et société.
7. Comité de mobilisation (inactif).
8. Comité médias écrits.
9. Comité 50^e anniversaire du SPECS.
10. Comité intégration et développement professionnel des nouveaux enseignants et nouvelles enseignantes
11. Comité interculturelité, discrimination systémique au travail et éducation :

Note : Conformément aux statuts, les élections au comité de surveillance ainsi qu'à la direction des élections et de scrutin se font lors de l'assemblée générale prévue à la fin du mois de septembre, et dans leur cas, le mandat s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.

8. Comités institutionnels (électifs)

1. Comité des relations du travail (CRT) : Les membres du CRT discutent de toute question relative à l'application et à l'interprétation de la convention collective et aux conditions de travail du personnel enseignant.

2. Commission des études : La commission des études est un comité consultatif qui traite de toutes questions de nature pédagogique, notamment l'instauration et la révision de programmes, le calendrier scolaire, certaines politiques institutionnelles, les conditions d'admission, etc.

3. Comité de perfectionnement : les membres de ce comité travaillent à la mise en application de la Politique de perfectionnement du Cégep de Sherbrooke. Ils procèdent à la gestion des remboursements du personnel enseignant selon les demandes et soumettent des propositions de révision de la Politique à l'assemblée générale du SPECS-CSN lorsque nécessaire.

4. Conseil d'administration : Le conseil d'administration est la plus haute instance décisionnelle du Cégep. Il est composé de 19 membres, dont deux enseignants.

5. Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec : Ce comité est formé en vue d'évaluer et d'accepter des projets de mobilité étudiante hors Québec soutenus par le Service de l'internationalisation du Cégep de Sherbrooke.

6. Comité consultatif de la recherche : Ce comité s'assure que le développement de la recherche au Cégep de Sherbrooke se fasse en accord avec la mission première de l'institution, qui en est une d'enseignement. Il a aussi pour fonction d'être une instance-conseil en toute matière relative à la recherche menée au Cégep.

7. Comité d'éthique de la recherche (CÉR) : Ce comité a le mandat de faire respecter l'engagement du Cégep de Sherbrooke à encadrer les aspects éthiques de la recherche impliquant des sujets humains.

8. Comité diversité sexuelle et de genre (CDSG) : Ce comité a comme objectif de veiller à ce que des actions et des activités concertées soient entreprises sur le campus, telles que des conférences, des ateliers ou des formations, dans le but de démystifier les enjeux liés à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Le comité se donne également comme mission de veiller à ce que le Cégep de Sherbrooke soit un milieu exempt d'homophobie et de transphobie, en plus d'être impliqué dans la mise en place d'une concertation régionale pour l'inclusion des personnes de la diversité sexuelle.

9. Comité C'Viable : Ce comité a pour mandat de collaborer à la mise en œuvre du plan d'action relatif à la Politique de développement durable du Cégep de Sherbrooke, de mettre en place une stratégie d'amélioration continue de la Politique et de sensibiliser la communauté collégiale à l'importance du développement durable.

10. Comité du 50^e anniversaire du Cégep : Ce comité œuvre à l'élaboration et à l'organisation des activités servant à souligner le 50^e anniversaire du Cégep de Sherbrooke, qui s'étalent sur toute l'année 2018.

11. Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique : Ce comité sera inactif en 2018-2019.

12. Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire

9. Comités syndicaux en quête de membres !

C'est en assemblée générale du SPECS-CSN que les membres présents peuvent soumettre leur candidature pour différents comités institutionnels et électifs. Ceci dit, plusieurs comités syndicaux ne nécessitent aucune élection et sont ouverts à toutes celles et tous ceux qui se sentent appelés par une insatiable envie d'implication ! Souvenons-nous que plus les comités sont vivants et actifs, plus dynamique sera notre vie syndicale locale ! Si l'un ou l'autre de ces sujets vous interpelle, rendez-vous à l'assemblée générale !

Attention : certains de ces comités peuvent exiger une contrainte à l'horaire. Plus tôt nous serons avisés de votre intérêt, plus vite nous pourrons intervenir auprès de l'organisation scolaire en vue de l'application d'une contrainte à l'automne prochain.

Voici les comités dans lesquels vous pouvez vous investir

9.1 Comité de discipline : Le Syndicat recourt à un comité permanent de discipline pour étudier et disposer de plaintes s'inscrivant dans le champ d'application de l'article 8.08 des statuts et règlements. Ce dernier article stipule que peut être objet de plainte un comportement adopté ou une action posée par un membre ou un groupe de membres dans l'exercice de ses responsabilités ou fonctions syndicales et ayant pour effet de porter préjudice :

- à un autre membre ou groupe de membres de l'organisation,
- ou au Syndicat comme tel en tant qu'organisation.

9.2.1 Comité femmes : Le mandat du comité femmes est de tenir ses membres informées quant aux enjeux et dossiers du mouvement des femmes local, régional et national, de sensibiliser la communauté collégiale aux revendications du mouvement féministe et d'organiser une activité de sensibilisation ou d'information sur le mouvement des femmes, ses enjeux et ses dossiers au moins une fois dans l'année ou selon les intérêts des membres du comité.

9.2.2. Comité LGBTI : Le mandat du comité LGBTI s'articule autour de deux grands axes. Le premier est d'offrir une visibilité à la réalité LGBTI au sein du Cégep de Sherbrooke en organisant des activités de sensibilisation à ces réalités et aux conséquences de l'homophobie et de la transphobie. Le second axe est de collaborer avec les différents acteurs du Cégep afin de mettre en place des mesures institutionnelles visant explicitement l'amélioration du bien-être des personnes des minorités sexuelles fréquentant le Cégep.

9.2.3. Comité environnement : Les membres du comité environnement s'activent sur toutes les questions qui touchent aux enjeux environnementaux, à l'intérieur comme à l'extérieur du Cégep. Ils préparent des activités de sensibilisation, ils nourrissent la réflexion institutionnelle en matière d'orientation environnementale, ils revendiquent une plus grande conscience de l'ensemble de la communauté collégiale.

9.2.4. Comité précarité : Le comité précarité rassemble des enseignantes et des enseignants qui ont le souci d'informer et d'animer leurs collègues précaires à propos de tous les enjeux qui les touchent. Par des activités d'échange et de sensibilisation, ils contribuent à mieux intégrer dans la communauté collégiale ces petits nouveaux parfois bien perdus et tous les autres qui sont nouveaux depuis trop longtemps !

9.2.5. Comité retraite : Le comité retraite informe et outille les membres qui réfléchissent à leur sortie sur tout ce qui concerne la retraite : conditions, accession, formations, etc.

9.2.6. Comité école et société : Le comité école et société se réunit pour réfléchir à divers sujets préoccupants liés au monde de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Il peut soumettre des textes et des analyses à la communauté enseignante, afin d'éclairer notre réflexion commune sur les divers aspects de notre environnement social.

9.2.7. Comité de mobilisation : Inactif en 2018-2019.

9.2.8. Comité médias écrits : Ce comité a pour but d'étudier la pertinence que le SPECS-CSN ait un contrat d'abonnement avec un média écrit. Il a été créé à la suite de la fin du projet régional de distribution du journal *La Tribune* auquel le SPECS-CSN a collaboré pendant plusieurs années.

9.2.9. Comité 50^e anniversaire du SPECS-CSN : Le syndicat du personnel enseignant aura 50 ans à l'automne ! Ce comité travaillera dans le plaisir et la bonne humeur à souligner cet important moment de notre histoire de différentes manières, notamment en organisant un grand événement festif à la prochaine session. Joignez-vous à nous !

9.2.10. Comité intégration et développement professionnel des nouveaux enseignants et nouvelles enseignantes : Ce comité a pour but de réfléchir à un processus visant à favoriser l'accueil, l'intégration et le développement professionnel des nouveaux enseignants et des nouvelles enseignantes du Cégep de Sherbrooke. Il permet aux membres de l'exécutif syndical de mieux orienter le travail paritaire avec la direction sur cet important enjeu, en s'assurant que le processus est conforme aux attentes et aux besoins de la communauté enseignante.

9.2.11. Comité interculturelité, discrimination systémique au travail et éducation : À l'instar du comité national à la FNEEQ, ce nouveau comité local a le mandat de lutter contre la discrimination systémique dans nos milieux et réfléchir aux enjeux liés à l'interculturalité.